



AVIS PUBLIC

Je donne avis que le mardi 7 avril 2026, à 19 h 30, le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent tiendra une séance publique à la mairie d'arrondissement située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, pour statuer sur deux demandes de dérogation mineure au règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage.

La première demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 5151, boulevard Thimens et a pour objet d'autoriser, pour ce bâtiment industriel, l'installation de deux silos dont la hauteur est supérieure à la hauteur du bâtiment.

La deuxième demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 3010, rue Cousineau et a pour objet d'autoriser la construction d'une habitation unifamiliale isolée dont le taux d'occupation au sol est inférieur au minimum requis.

Fait à Montréal, le 23 mars 2026

Julia Levitin
Secrétaire du conseil d'arrondissement